

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2006

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 11 octobre 2006 à 9h30 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS :

- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ETAIT EXCUSE :

- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 OCTOBRE 2006 A 9H30

II – QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

6 – Budget annexe Centrale d'Eau : Exercice 2006 : Budget supplémentaire.

Le Budget Supplémentaire Annexe Centrale d'Eau pour 2006 est proposé pour les montants suivants :

Section d'investissement : 5.014.070,81 €

En dépenses, outre les reports de 2005, inscription de régularisation à la baisse d'amortissements, et surtout ouverture de crédits de 399.734,11 € pour les études et travaux du Feeder 35-2 et les travaux de scénographie de l'usine, ainsi qu'un complément pour les travaux du réservoir de Kerrouault.

En recettes, inscription des reports de 2005, de l'excédent capitalisé pour 3.434.935,08 €, des régularisations à la baisse d'amortissements. L'emprunt d'équilibre de 550.265,59 €, prévu en décision modificative, est supprimé.

Section d'exploitation : 20.000 €

En dépenses, quelques crédits de fonctionnement sont modifiés, et la dotation aux amortissements des immobilisations est diminuée de 137.742,94 €. Des dépenses imprévues sont proposées pour 95.631,94 €.

En recettes, les ventes d'eau sont diminuées de 39.635,06 € et le prélèvement pour l'Agence de l'Eau de 8.433 €.

Diverses opérations d'amortissements sont également revues à la baisse. L'excédent reporté de 2005 est inscrit pour 218.906,08 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte comme proposé le budget supplémentaire annexe Centrale d'Eau pour l'exercice 2006.



Pour **Extrait Conforme**
LE PRÉSIDENT

Yvon MAHE